

PERIODE REVOLUTIONNAIRE

La Révolution Française (1789-1799) s'instaure, marquant une rupture avec des institutions périmées. Le catholicisme constituait une force en ce qu'il avait su, souligne A. Mathiez, « *frapper l'imagination et les sens des fidèles par la pompe de ses cérémonies...* ». S'imposait maintenant la nécessité d'une réorganisation de l'Etat et corrélativement de l'Eglise. La mesure de novembre 1789 déclare les biens du clergé « *biens nationaux* ». Il convenait, désormais, de prévoir une nouvelle organisation. Mais le gouvernement révolutionnaire ne soutient pas l'Eglise constitutionnelle. Il encourage et laisse prendre des mesures de déchristianisation. Ainsi voulait-on que le culte catholique fût remplacé par celui de la Raison. Non seulement les églises furent affectées à la célébration de ce culte, mais encore elles servirent de magasin à fourrage ou de fabrique de salpêtre. A Réalmont, le Temple de la Raison fut ouvert le 14 prairial an II. L'agent national propose de « *faire ouvrir, tout de suite, le Temple dédié à la déesse Raison* ». On invitera le peuple à s'y rendre pour suivre les instructions qui y seront données. D'autres grandes églises des villes seront, elles-mêmes, affectées à ce culte nouveau.

Un peu partout, le peuple est invité à prendre part aux fêtes civiques : telles les fêtes en mémoire du triomphe de la liberté sur la tyrannie *décemvirale* ; les fêtes de la République ; les fêtes de la Souveraineté du peuple ; la fête des Epoux, de la Jeunesse, de l'Agriculture, de la Fédération, de la Décade.

Les cultes clandestins continuèrent à s'exercer dans certains lieux ou maisons particulières. Un rapport daté du 7 prairial an II précise qu'un groupe de 24 perquisiteurs se rend dans la commune de Roumégoux où, selon des renseignements, s'étaient tenus, dans une maison de campagne, des cultes réprouvés. Mais l'attachement à la foi traditionnelle demeurait toujours très fort. Le 20 Thermidor an II, les habitants de Saint-Lieux demandent la réouverture de leur église, non aliénée. Il en est de même pour ceux de Lafenasse.

Les noms révolutionnaires ont affectés plusieurs localités : Réalmont devient *Mont - Dadou*, Saint-Lieux Lafenasse – *Pied - Montagne*, Saint - Antonin de Lacalm – *Haute - Montagne*.